

Objet : CULTURE - Demande de subvention au Conseil Régional pour le spectacle du 7 novembre 2014 - Compagnie du Petit Matin « le médecin malgré lui »



## COMMUNE D'AUSSONNE

### EXTRAIT N° 68/14 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 24    Votants : 29    Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 01 OCT. 2014

Affiché le : 26 SEP. 2014

L'An deux mille quatorze, le vingt- trois septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 16 septembre 2014

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, RAYMOND, MARQUIER, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SALAÛN.

#### PROCURATIONS

Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
M. CANEZIN	à	M. SANCHEZ
M. RIGAUD	à	Mme LIAN
M. FERTE	à	M. SALAÛN
Mme SUZE	à	Mme SEIB-TAUPIN

**SECRETARE** : Mme LE GUIRIEC a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : CULTURE - Demande de subvention au Conseil Régional pour le spectacle du 7 novembre 2014 - Compagnie du Petit Matin « le médecin malgré lui »**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le spectacle de la Compagnie du Petit Matin « le médecin malgré lui » prévu le 7 novembre 2014 bénéficie d'une aide à la diffusion du Conseil Régional.

Madame le Maire propose aux membres du conseil Municipal de solliciter l'attribution d'une subvention pour ce spectacle.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- De solliciter une subvention d'aide à la diffusion auprès du Conseil Régional.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 24 septembre 2014

Le Maire,

Lysiana MAUREL

